



Les balances des paiements 2017 de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française

Principaux postes de la balance des paiements (soldes)

Montants en milliards de F CFP

| | Nouvelle-Calédonie | | | Polynésie française | | |
|--|--------------------|--------------|----------------|---------------------|--------------|--------------|
| | 2015 (r) | 2016 (r) | 2017 | 2015 (r) | 2016 (r) | 2017 |
| Compte des transactions courantes (I) | -135,2 | -86,8 | -61,0 | 33,9 | 43,5 | 30,6 |
| dont : - Biens | -143,5 | -103,8 | -86,8 | -147,4 | -141,2 | -156,2 |
| - Services | -67,0 | -59,3 | -59,0 | 63,7 | 67,9 | 67,0 |
| - dont voyages | 1,4 | 0,9 | 1,8 | 34,4 | 36,3 | 38,0 |
| - dont transports | -20,1 | -18,9 | -18,4 | 13,7 | 18,3 | 16,8 |
| - dont services divers aux entreprises | -28,4 | -28,2 | -25,5 | -0,3 | -0,2 | -0,8 |
| - Revenus | 53,2 | 52,1 | 57,0 | 58,7 | 59,4 | 61,7 |
| - Transferts courants | 22,1 | 24,2 | 27,7 | 58,9 | 57,4 | 58,1 |
| Compte de capital (II) | 0,3 | -1,3 | -0,8 | 0,0 | -0,4 | 0,0 |
| Capacité / besoin de financement du territoire (III) = (I) + (II) | -134,9 | -88,1 | -61,8 | 33,9 | 43,1 | 30,6 |
| Compte financier | 122,1 | 106,2 | 72,0 | -33,8 | -37,6 | -10,0 |
| dont : - Investissements directs (IV) | 123,9 | 55,3 | 60,9 | 0,4 | 4,0 | 6,7 |
| - Investissements de portefeuille (V) | -2,8 | -3,6 | -1,9 | -2,3 | -0,8 | -1,2 |
| - Autres investissements | 1,0 | 54,6 | 13,0 | -31,8 | -40,9 | -15,5 |
| Erreurs et omissions | 12,8 | -18,1 | -10,2 | -0,1 | -5,5 | -20,6 |
| <i>Pour mémoire PIB</i> | <i>964,8</i> | <i>982,5</i> | <i>1 010,0</i> | <i>566,2</i> | <i>579,1</i> | <i>593,6</i> |

(r) : chiffres révisés

Les évolutions sont contrastées en 2017 : réduction d'environ 30 % du déficit des transactions courantes en Nouvelle-Calédonie ; baisse équivalente de l'excédent en Polynésie française.

Nouvelle-Calédonie

Dans un contexte économique en phase d'amélioration, marqué par une sortie de crise du nickel et le rebond des investissements des entreprises, le déficit du compte des transactions courantes se réduit à 61,0 milliards de F CFP en 2017 (-29,7 % sur un an), soit 6 % du PIB (contre 9 % en 2016).

Cette amélioration tient essentiellement à la réduction du déficit des échanges de biens (-17,0 milliards de F CFP sur un an). Les exportations croissent de façon soutenue (+15,0 %), tirées par le secteur du nickel (meilleure orientation des cours et hausse des volumes exportés), tandis que les importations augmentent moins rapidement (+1,9 %). En parallèle, la balance des revenus dégage un excédent en progression de 9,4 % sur un an, imputable à la diminution des revenus des investissements (dividendes, bénéfices, intérêts, etc.) distribués à l'extérieur du territoire.

Le compte financier fait apparaître une baisse des entrées nettes de capitaux (-34 milliards F CFP sur un an). Le solde créditeur des investissements directs entrants se redresse de 10,2 % sur un an. Ces mouvements traduisent essentiellement le renflouement d'exercices déficitaires par les opérateurs du secteur du nickel. Toutefois, cette progression ne compense pas la baisse des entrées nettes des « autres investissements ».

Polynésie française

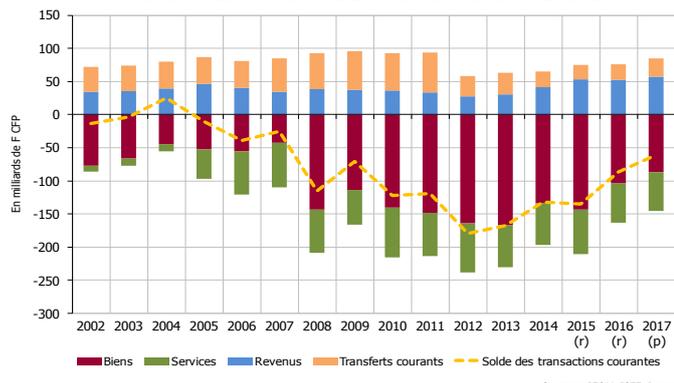
Dans un contexte économique toujours porteur, l'excédent du compte de transactions courantes se replie de 29,7 % en 2017 à 30,6 milliards de F CFP. Cette évolution résulte d'un accroissement marqué des importations de biens (+7,7 %), reflet du dynamisme de la demande intérieure, mais également lié à la hausse des cours mondiaux des produits pétroliers. En parallèle, après une année 2016 exceptionnelle grâce à la revente de plusieurs biens d'équipement importants, les exportations de biens diminuent de 13,5 % en 2017, malgré des résultats satisfaisants sur les produits locaux (+26,3 % pour les perles brutes, +33,5 % pour la vanille, +14,6 % pour le monoï).

Structurellement excédentaire, le solde des échanges de services est en retrait de 1,4 % par rapport à 2016. La hausse des recettes touristiques à 54,1 milliards de F CFP (+2,7 % sur un an) ne compense que partiellement les baisses des services de transports, grevés par la hausse des coûts (frais d'escales, d'affrètements) et des services aux administrations publiques, notamment les dépenses de fonctionnement et d'investissement des forces armées.

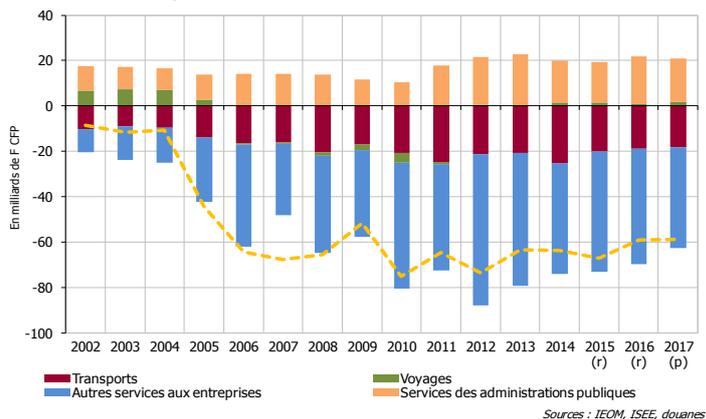
Le compte financier présente des sorties nettes de 10,0 milliards de F CFP. Les entrées nettes liées aux investissements directs, faibles, ne compensent pas les sorties nettes des investissements de portefeuille et des « autres investissements ».

LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

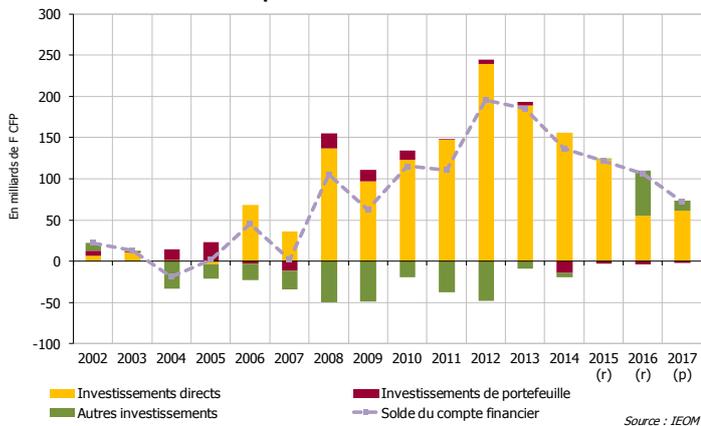
Solde des transactions courantes de la Nouvelle-Calédonie



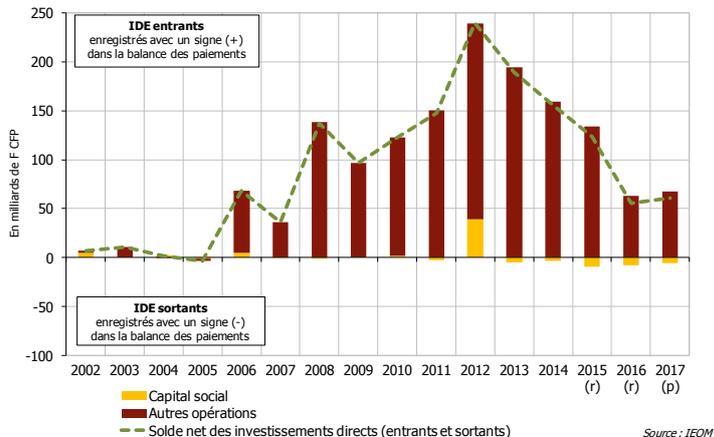
Échanges extérieurs de services de la Nouvelle-Calédonie



Solde du compte financier de la Nouvelle-Calédonie

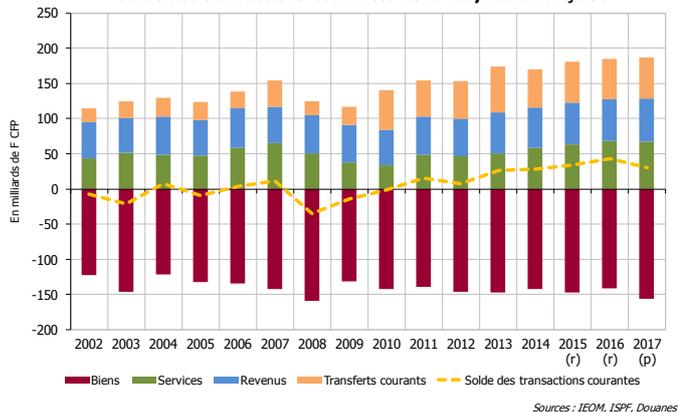


Investissements directs en Nouvelle-Calédonie

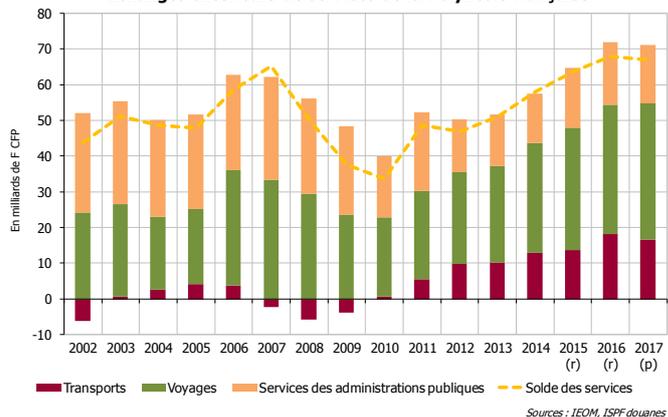


LA BALANCE DES PAIEMENTS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

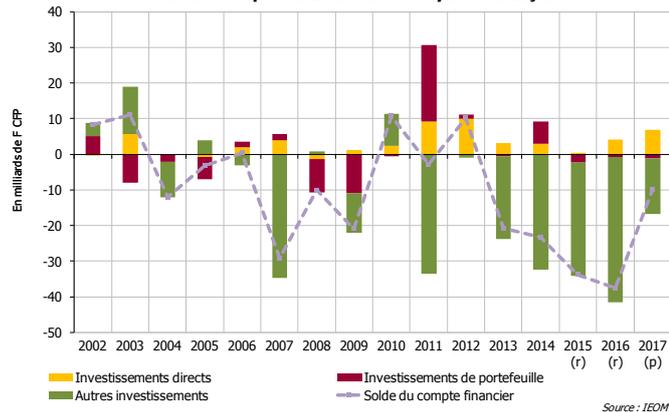
Solde des transactions courantes de la Polynésie française



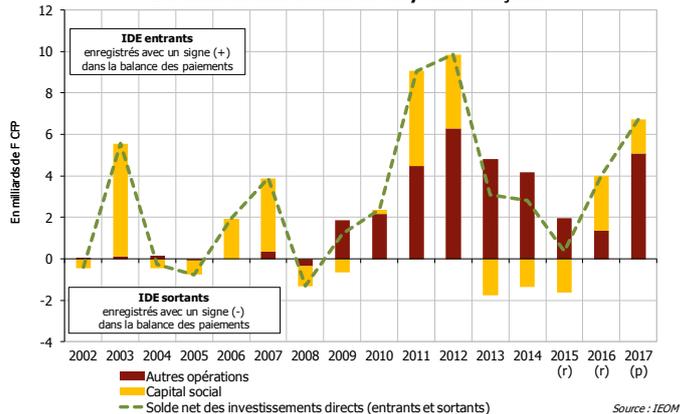
Échanges extérieurs de services de la Polynésie française



Solde du compte financier de la Polynésie française



Investissements directs en Polynésie française



QUELQUES ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Les biens : des données douanières aux données d'échanges de biens de la balance des paiements

Les données douanières constituent la principale source utilisée pour l'établissement de la balance des biens. Elles font néanmoins l'objet de différents retraitements en balance des paiements : exclusion des opérations qui ne donnent lieu ni à transfert de propriété ni à paiement ; importations comptabilisées en valeur CAF (cout, assurance et fret) ramenées à leur valeur FAB (franco à bord) pour être comparables aux exportations.

L'estimation de la ligne *voyages*

La ligne « voyages » prend en compte au crédit l'ensemble des dépenses en Nouvelle-Calédonie/Polynésie française des non-résidents et, au débit, celles des résidents calédoniens/polynésiens à l'extérieur de la Collectivité, et ce quel que soit le motif du déplacement (voyages touristiques, d'affaires, sanitaires ou scolaires). Les dépenses et recettes de transport liées aux voyages internationaux ne sont en revanche pas enregistrées sur cette ligne, mais avec les services de transports.

Depuis 2008 en Nouvelle-Calédonie et à partir de 2009 en Polynésie française, la ligne « voyages » est mesurée à l'aide des enquêtes tourisme de l'ISEE et de l'ISPF.

Les revenus

Les revenus sont partagés entre rémunérations des salariés et revenus des investissements :

- les rémunérations des salariés comprennent les salaires et traitements versés par des employeurs non résidents à leurs salariés résidents (y compris les rémunérations versées par l'État métropolitain à ses agents) et inversement ;
- les revenus des investissements correspondent aux recettes ou paiements afférents aux avoirs ou engagements financiers extérieurs (revenus des investissements directs, revenus des investissements de portefeuille et autres revenus d'investissements).

Les transferts courants

Les transferts courants comprennent à la fois les transferts courants des administrations publiques, les envois de fonds de travailleurs et d'autres transferts tels que les indemnités et une partie des primes d'assurance sur marchandises. Cette rubrique présente traditionnellement un solde largement excédentaire au sein des deux Collectivités en raison du poids des transferts en provenance des administrations publiques métropolitaines. Ceux-ci recouvrent notamment, côté crédits, les prestations sociales versées (principalement les pensions), les dépenses d'investissement et les dotations aux collectivités locales ; et côté débits, les recettes perçues, tels que les cotisations sociales et les impôts.

Les investissements directs (ou ID)

Les investissements directs couvrent les opérations effectuées par des investisseurs afin d'acquérir, d'accroître ou de liquider un intérêt durable dans une entreprise et de détenir (ou de liquider) une influence dans sa gestion ou la capacité de l'exercer. Par convention, une relation d'investissement direct est établie dès lors qu'un investisseur détient au moins 10 % du capital social de l'entreprise investie. En deçà de ce seuil, les opérations sur actions sont classées dans les investissements de portefeuille. Les ID comprennent non seulement la transaction initiale, qui établit la relation entre l'investisseur et l'entreprise investie, mais aussi toutes les transactions ultérieures entre eux et entre les entreprises apparentées (dont prêts, avances, dépôts, à court et long terme). L'acquisition (ou la vente) d'un bien immobilier est également considérée comme une opération d'ID. Par ailleurs, les bénéfices réinvestis ne sont pas pris en compte.

Les autres investissements

Ce poste englobe toutes les opérations sur actifs et passifs financiers vis-à-vis des non-résidents qui ne figurent pas sous une autre rubrique du compte financier. Il se répartit entre créances et engagements des résidents vis-à-vis de l'extérieur, puis par nature d'opérations (crédits commerciaux, prêts et emprunts, autres avoirs et engagements), enfin par secteur résident à l'origine des créances et engagements :

- les avoirs de l'IEOM retracent l'ensemble des transferts publics et privés avec la France métropolitaine qui s'effectuent par l'intermédiaire du compte d'opérations de l'IEOM ;
- les engagements des administrations publiques renseignent sur l'augmentation ou la diminution des emprunts contractés par les administrations publiques résidentes à l'extérieur de la collectivité (généralement auprès d'établissements tels que l'Agence française de développement, Dexia ou la Caisse des dépôts et consignations) ;
- les avoirs et engagements du secteur bancaire permettent d'observer l'évolution de la position « dépôts-crédits » du système bancaire local à l'égard de l'extérieur. Pour les avoirs, une inscription en débit correspond à une augmentation de la trésorerie placée hors de Nouvelle-Calédonie (resp. Polynésie française) ou à une hausse des concours accordés à la clientèle non-résidente. Pour les engagements, une inscription en crédit traduit une augmentation des emprunts du secteur bancaire local à l'extérieur ou une progression des dépôts des non-résidents auprès du secteur bancaire local. Le solde des avoirs et engagements du secteur bancaire mesuré dans la balance des paiements peut différer de la variation de la position extérieure nette du secteur bancaire établi à partir des statistiques monétaires en raison de différences de champs ;
- les avoirs de réserve : l'IEOM ne détient ni stock d'or ni avoirs en Droits de tirage spéciaux (DTS), et ne constitue pas de réserves auprès du Fonds monétaire international. Le poste « avoirs de réserve » n'apparaît donc pas dans la balance des paiements des collectivités d'outre-mer.

LES NORMES MÉTHODOLOGIQUES INTERNATIONALES

Les balances des paiements de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française sont actuellement publiées selon la norme de la cinquième édition du « Manuel de balance des paiements » du FMI (« BPM5 »). La sixième édition du Manuel du FMI (« BPM6 »), qui vise notamment à une meilleure articulation avec la comptabilité nationale et la position extérieure – mise en œuvre dans la zone euro en 2014 – se traduirait par un niveau de détail plus grand, non disponible dans le système actuel de collecte des COM françaises du Pacifique. Un certain nombre de reclassements doit également être effectué entre biens et services (négoce international, travail à façon...). Les investissements directs font aussi l'objet de nouvelles modalités d'enregistrement.

Par ailleurs, la présentation du compte financier s'effectue dans le BPM6 avec des conventions de signe différentes de celles de la cinquième édition du cinquième Manuel :

- dans la présentation BPM5, un flux net négatif correspond à une augmentation des créances sur l'extérieur ou à une diminution des engagements vis-à-vis de l'extérieur (exemple : un investissement direct effectué à l'extérieur ou une liquidation d'un investissement étranger dans le territoire), puisqu'elle traduit une « sortie » de capitaux vers l'extérieur ;
- dans la présentation BPM6, la même opération sera assortie d'un signe « + » puisque l'on retrace la hausse (ou la baisse) des créances et des engagements sur l'étranger.

Le tableau ci-dessous simule l'impact du reclassement du négoce international et du travail à façon dans le compte de transactions courantes et, sans modification de chiffres dans le compte financier, illustre ce que donnerait une présentation en BPM6.

| Principaux postes de la balance des paiements en 2017 (soldes) | Nouvelle-Calédonie | | Polynésie française | |
|--|--------------------|--------------|---------------------|--------------|
| | BPM5 | BPM6 | BPM5 | BPM6 |
| Compte des transactions courantes | -61,0 | -61,0 | 30,6 | 30,6 |
| - Biens | -86,8 | -87,3 | -156,2 | -153,9 |
| - Services | -59,0 | -58,4 | 67,0 | 64,7 |
| - Revenus (BPM5) / Revenus primaires (BPM6) | 57,0 | 57,0 | 61,7 | 61,7 |
| - Transferts courants (BPM5) / Revenus secondaires (BPM6) | 27,7 | 27,7 | 58,1 | 58,1 |
| Compte de capital | -0,8 | -0,8 | 0,0 | 0,0 |
| Compte financier | 72,0 | -72,0 | -10,0 | 10,0 |
| Investissements directs | 60,9 | -60,9 | 6,7 | -6,7 |
| - Investissements directs sortants | -8,8 | 8,8 | -1,6 | 1,6 |
| Capital social | -7,7 | 7,7 | -1,6 | 1,6 |
| Autres opérations (BPM5) / Autres opérations (prêts intragroupes)(BPM6)* | -1,2 | 1,2 | -0,1 | 0,1 |
| - Investissements directs entrants | 69,8 | 69,8 | 8,4 | 8,4 |
| Capital social | 1,3 | 1,3 | 3,2 | 3,2 |
| Autres opérations (BPM5) / Autres opérations (prêts intragroupes)(BPM6)* | 68,4 | 68,4 | 5,1 | 5,1 |
| Investissements de portefeuille | -1,9 | 1,9 | -1,2 | 1,2 |
| Avoirs | -1,9 | 1,9 | -1,2 | 1,2 |
| Engagements | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Autres investissements | 13,0 | -13,0 | -15,5 | 15,5 |
| Avoirs | -4,8 | 4,8 | 12,6 | -12,6 |
| Engagements | 17,7 | 17,7 | -28,1 | -28,1 |
| Erreurs et omissions | -10,2 | -10,2 | -20,6 | -20,6 |

* La collecte, telle qu'elle est effectuée aujourd'hui, ne nous permet pas de distinguer les crédits commerciaux entre affiliés de ceux entre non affiliés. Les chiffres sont donc identiques à ceux diffusés sous convention BPM5.

Sources : IEOM, ISEE, ISPF

- Le rapport *Balance des paiements 2017 de la Nouvelle-Calédonie* est disponible sur le site internet de l'IEOM : <https://www.ieom.fr/nouvelle-caledonie/publications/rapports-annuels/rapport-annuel-de-la-balance-des-paiements/article/2017>.
- Le rapport *Balance des paiements 2017 de la Polynésie française* est disponible sur le site internet de l'IEOM : <https://www.ieom.fr/polynesie-francaise/publications/rapports-annuels/rapport-annuels-de-la-balance-des-paiements/article/rapport-de-la-balance-des-paiements-2017-de-la-polynesie-francaise>.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : M.-A. POUSSIN-DELMAS ; responsable de la rédaction : M. SCHWEITZER

Éditeur et imprimeur : IEOM

Achévé d'imprimer : février 2019 – Dépôt légal : février 2019 – ISSN 1968-6277